



ACTUALITÉS

LETTRE D'INFORMATION

A LA UNE

Un nouveau logo pour le CDG45 !

En cette rentrée, le CDG45 vous dévoile son nouveau logo !
Une nouvelle image permettant de renforcer l'identité du CDG sur le territoire Loirétain.



Véritable partenaire RH des collectivités du département, le CDG45 souhaite mettre au cœur de son logo l'humain ainsi que la volonté de connexion, d'accompagnement et de solidarité.

[En savoir plus](#)

AGENDA

- [Ateliers d'aide à la saisie du Rapport Social Unique \(RSU\), les 4 et 16 septembre](#)
- [Conseil médical formation restreinte le 9 septembre](#)
- [Conseil médical formation plénière le 10 septembre](#)
- [Réunion de CAP/CCP et CST le jeudi 18 septembre](#)
- [Formation "Animation d'un quart d'heure sécurité" le 25 septembre](#)
- [Conseil médical formation restreinte 30 septembre](#)
- [Calendrier des Conseils médicaux](#)
- [Calendrier des séances de CAP-CCP et CST](#)

RELATIONS SOCIALES

Elections professionnelles 2026 - création d'un comité social territorial (CST) commun



Pourquoi créer un Comité Social Territorial commun ?

Quelles sont les formalités à accomplir ?

Vous trouverez sur notre site internet les modèles de délibérations de création d'un CST commun.

[En savoir plus](#)

RAPPEL

Elections professionnelles 2026

Le recensement des effectifs de vos agents pour déterminer le nombre de représentants du personnel aux instances CAP, CCP et CST aura lieu le 1er janvier 2026.

Une première liste de vos effectifs vous a déjà été adressée ; ce qui vous a permis d'effectuer un premier recensement.

Si vous ne l'avez pas encore retournée au Centre de Gestion, merci de le faire par retour de mail à carrieres@cdg45.fr avant le 15 septembre 2025.

[En savoir plus](#)

RETRAITE

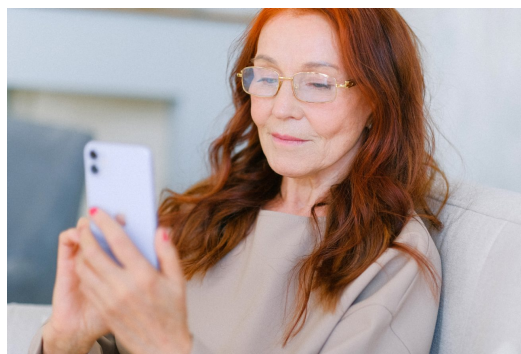
RETRAITE PROGRESSIVE : Les conditions d'éligibilité sont modifiées à partir du 1er septembre 2025



À compter du 1er septembre 2025, le dispositif de retraite progressive est accessible dès 60 ans. Le bénéfice du dispositif de retraite progressive est attribué sur demande de l'agent et à la réunion des trois conditions.

[En savoir plus](#)

Informez vos agents sur les ateliers « Bienvenue à la retraite »



L'interrégime - CNRACL, CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse), CCMSA (Caisse centrale de la mutualité sociale agricole) et Agirc-Arrco- a déployé un accompagnement à destination des futurs et jeunes retraités.

[En savoir plus](#)

EMPLOI

Salon de l'emploi " 2000 emplois 2000 sourires "

Le 18 septembre 2025, le CDG45 sera présent sur le salon **"2000 emplois 2000 sourires"** à La Passerelle à FLEURY LES AUBRAIS.

- **Vous souhaitez mettre en avant vos offres d'emplois, d'alternance, de stages ?**
Transmettez-les au service Emploi du CDG45, nous les mettrons en avant lors de ce forum : emploi@cdg45.fr
- **Vous souhaitez présenter directement vos offres ce jour-là ?** Rejoignez notre équipe sur le stand. Si vous êtes intéressé, contactez-nous à l'adresse : emploi@cdg45.fr



RAPPELS

Du nouveau dans les règles applicables au report et à l'indemnisation des congés annuels non pris des agents territoriaux

Listes aptitudes à la promotion interne 2025

Interdiction de fumer dans de nouveaux lieux publics



Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre newsletter
Votre adresse électronique est précieuse | Nous nous engageons à la garder pour nous

[Notre politique de confidentialité](#)
[Gestion de l'abonnement](#) | [Désinscription](#)

Retrouvez également nos dernières publications !

Publications



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 avenue des Droits de l'Homme - BP 91249 - 45002 ORLÉANS Cedex 1
Tél. : 02.38.75.85.45 - www.cdg45.fr